

# Rapport d'activité : 1- Etudier

- **Inventaire général de la Biodiversité**

- **Espèces nouvelles**

Champignons : 30

Arthropodes : Tri en cours, au moins 20 espèces

Mollusques : 40 (120 en tout)

- Vingt trois espèces aquatiques épigées dont au moins 5 bivalves (les micro espèces de bivalves n'ont pas été étudiées et sont regroupées sous un seul taxon "Sphaeridae") ; à noter que
- *Planorbella duryi* n'avait jamais été signalée en France et ne semble pas l'avoir été à ce jour ;
- Huit espèces sythobies, au moins, avec probablement de nouvelles espèces à décrire ;
- Quatre vingt neuf espèces terrestres.
- Avec au moins 120 espèces, la malacofaune du bois de Païolive apparaît particulièrement riche au vu de sa superficie. Vu les conditions et les manques de prospections, elle est très certainement plus riche et demande à être complétée par des observations/récoltes complémentaires.

# Rapport d'activité : 1- Etudier

- Chauve-souris



# Rapport d'activité : 1- Etudier

- **Suivis**

- **Lépidoptères**, jour et nuit
- Pièges nocturnes : 20 à 30 espèces chaque nuit
- Base de données en cours





# Rapport d'activité : 1- Etudier

- **Castors**

Présenté par Lionel Coste

# Rapport d'activité : 1- Etudier

- Chauve-Souris
- Captures :

## Captures de chiroptères dans le secteur de Païolive

juin à octobre 2019

Espèces	Nombre d'individus et sexe	Nombre de femelles avec signes de reproduction (gestantes, allaitantes ou ayant allaité dans l'année)
Petit rhinolophe	1 mâle et 1 femelle	1
Grand rhinolophe	3 mâles et 3 femelles	2
Murin de Daubenton	8 mâles et 3 femelles	2
<b>Murin de Capaccini</b>	1 femelle	1
Murin cryptique (= Murin spA du groupe de Natterer)	1 mâle	
<b>Murin de Bechstein</b>	1 mâle	
Pipistrelle commune	3 mâles et 12 femelles et 1 indet	5
Pipistrelle pygmée	1	
Pipistrelle de Kuhl	4	3
Vespère de Savi	2	2
Oreillard gris	4 mâles et 5 femelles et 1 indet	2
Barbastelle	3 mâles et 3 femelles	1
<b>Minioptère</b>	1 femelle	
TOTAL	62	19



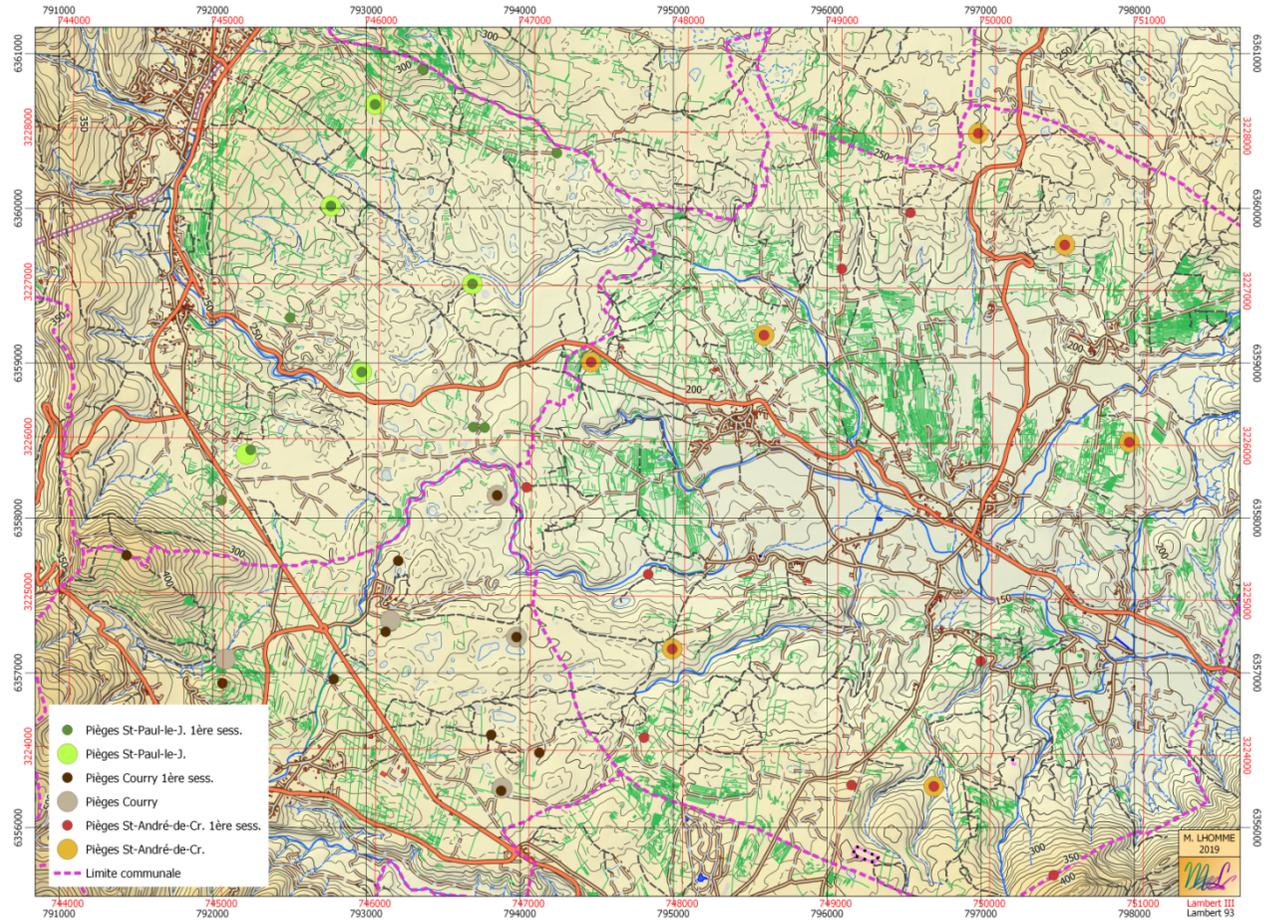
# Rapport d'activité : 1- Etudier

- **Oiseaux à la Cocalière**

Présenté par Christophe Bouquet

# Rapport d'activité : 1- Etudier

- Participation à l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Paul le Jeune
- Pose de pièges Barber pour la faune courant sur le sol





# Rapport d'activité : 1- Etudier

- **Programme scientifique**

- **A - Poursuite de l'inventaire général**

- Priorités à déterminer par les taxonomistes en fonction des disponibilités des chercheurs en insistant sur les taxons orphelins : certains arthropodes, micro-organismes

- **B – Sujets**

- 1) **Déterminer plus finement les zones à protéger en se recentrant sur les espèces à statut et stables dans l'écocomplexe** : plantes, micro-organismes, lichens, mousses, .... Mais quel statut pour un ensemble de 15 000 hectares ? Les statuts actuels sont inefficaces. Guy Defosse lance le néologisme de « réserve multipolaire » pour exprimer le ou les statuts à rechercher. Il reviendrait donc au conseil scientifique de déterminer des zones méritant un focus.
- 2) **Les gorges du Granzon**. Il faudrait réaliser un bilan hydrogéologique afin de comprendre pourquoi le débit a considérablement baissé depuis vingt ans (cf supplément à la Lettre 4). Il s'agit en fait de sauver un écosystème encore préservé en maintenant un étiage suffisant.
- Les Castors ont généralement un rôle positif sur l'hydrologie. Cela peut-il jouer sur le Granzon ? Il faudrait d'abord résoudre le problème des 4 barrages obstrués (cf Lettre 4, supplément).



# Rapport d'activité : 1- Etudier

- 3) **L'évolution du paysage sur les Gras.**
- Des mémoires de géographie ont déjà été réalisés sur cette problématique et contiennent une méthodologie. Ce thème est essentiel à tout projet de protection car l'évolution naturelle vers un reboisement pose question à beaucoup de gestionnaires. En fait l'observation montre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène uniforme et des trajectoires diverses peuvent être envisagées dans l'avenir.
- 4) **L'étude du CO<sup>2</sup> dans les cavités**, qui indique un changement dans le fonctionnement de l'écosystème (relation écosystèmes forestiers et souterrains)
- 5) **Lien entre milieux rupestres et forestiers.** Echanges thermiques, gazeux, d'énergie, de sels minéraux qui sont déterminants pour comprendre la pérennité de la forêt **ancienne rupestre.**
- **En fait tous ces sujets comportent un volet :** effets et adaptation au réchauffement climatique. Ce thème peut informer les 4 priorités ci-dessus.

# Rapport d'activité : 1- Etudier Macro-photographie



# Rapport d'activité : 1- Etudier Macro-photographie



# Rapport d'activité : 1- Etudier

Sinan EFENDIOGLU  
ENS de Lyon

Master 1 Gestion de l'environnement  
Parcours GRAINE

5 Juillet 2019

Mémoire de recherche :

La reconquête végétale d'un milieu vertical : les parois calcaires  
des gorges de l'Ardèche et du Chassezac



Jury :  
JACOB Nicolas – UMR 5133 Archéorient  
LE LAY Yves-François – UMR 5600 Environnement Ville Société



# Rapport d'activité :

## 2-Faire connaître

- **UNIVERSITE BUISSONNIERE**

- **Conférences**

- Araignées, Pollinisation, Pierre sèche, Féralité, Ré-ensauvager, Les arbres, Chauve-souris

### Sorties

Plantes médicinales, Botanique goethéenne, Balade contée, Chants d'oiseaux, Faune nocturne, Mares et forêt,

Un évènement par mois environ

# Rapport d'activité : 2-Faire connaître

- Lettre de Païolive, 3 numéros à 2000 exemplaires
- N°5 : nouvelle maquette

## la lettre de Païolive

#5   
association  
PAÏOLIVE

PRINTEMPS 2020



### Édito

#### 2020, année de la Biodiversité ?

Sans aller jusqu'à évoquer la possibilité d'un collapsus écologique, l'état de la biodiversité mondiale est préoccupant. Tous les rapports sur ce sujet vont dans le même sens et d'aucuns indiquent clairement qu'on est entré dans la 6ème extinction de masse avec déjà un million d'espèces en danger d'extinction. Et pourtant on ne présente plus les services écosystémiques fondamentaux pour le bien-être de l'humanité qu'il y a à protéger la nature.

Pour remédier à cet état, une des solutions les plus efficaces est de créer davantage de zones protégées qui seront autant de refuges pour la flore et la faune.

Or l'année 2020 sera primordiale avec le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature à Marseille, et la COP 15 (Conférence des Parties) de la Convention sur la diversité biologique. Souhaitons qu'à ces occasions soit scellé un nouveau pacte entre l'Homme et la Nature.

C'est dans ce contexte et cette perspective que le président de la République a annoncé les objectifs pour la France : atteindre 30 % de notre territoire en aires protégées, dont un tiers en protection forte. Cette ambition s'est déjà traduite concrètement par des annonces en outre-mer et pour les forêts. Nous attendons donc que la dynamique ainsi lancée irrigue de façon significative tous les territoires métropolitains.

Dans ces conditions à priori favorables, où une stratégie nationale 2020-2030 des aires protégées est en cours d'élaboration, les associations se doivent d'accompagner fortement ce mouvement en étant une force de propositions voire de pressions.

Ainsi la protection de l'éco-complexe de Païolive est un enjeu majeur pour notre association et justifie que soient prises des mesures fortes pour ce hotspot méditerranéen.

### Actualités

#### Un nouveau départ pour la carrière

Après un dialogue constructif, l'exploitation de la carrière de Saint-Paul le Jeune va se poursuivre dans le respect de nouvelles obligations réglementaires et de la préservation des patrimoines naturels.

L'entreprise Joffre Travaux Publics (JTP) exploite depuis 1996 la carrière sur la Combe du Blanc à proximité de la Goule de Sauvas. Dans cette zone les épais bancs de calcaire se prêtent bien à y extraire des roches massives destinées aux enrochements.

L'arrêté préfectoral limite la production annuelle à quelques milliers de tonnes, capacité bien modeste comparée aux 100 à 200 kilotonnes par an<sup>1</sup> de la grande majorité des carrières pour gravats. Cependant l'exploitation est localisée dans le synclinal de Saint André de Cruzières d'une grande richesse naturelle. Le réseau souterrain exploré recense plus de 40 kilomètres dont fait partie la grotte de la Cocalière. La rivière la Claysse « se perd » à la Goule de Sauvas qui n'est séparée du site que par la RD 901 qui mène à Barjac. La proche zone Natura retient parmi ses objectifs la conservation de ce complexe karstique. De même le Parc National des Cévennes classe cette zone d'intérêt patrimonial écologique majeur. Enfin plus récemment la communauté scientifique identifie l'environnement de l'éco-complexe de Païolive-les Gras dont fait partie la Combe de Blanc comme un pic de biodiversité caractéristique du climat méditerranéen septentrional<sup>2</sup>.

L'arrêté préfectoral initial d'exploitation arrivait à échéance en 2016. Un dossier de renouvellement a été introduit par l'entreprise JTP. L'appel de l'Association Païolive pour requérir des dispositions particulières de préservation du patrimoine vivant exceptionnel et souterrain a été

entendu. Appuyés par les services de l'Etat et la Mairie de Saint-Paul, l'Association Païolive, les entreprises JTP et Grotte de la Cocalière ont mené une concertation en vue de préciser les enjeux de l'exploitation de la carrière et d'en limiter les impacts de son environnement. Ce dialogue a été exemplaire cherchant à concilier les conditions qui satisfassent les intérêts économiques de l'exploitant et la minimisation voire l'absence des impacts d'ordre géotechnique et environnemental. Trois exemples concrets : les boisements de vieux chênes seront préservés sur plus les 6 hectares du périmètre de la carrière ; un protocole encadrera strictement les tirs de mines qui ne seront utilisés qu'en dernier recours et limités à 1 campagne de tirs 1 par an ; ou encore seront menés régulièrement des études d'ordre naturaliste et géotechnique. Par ailleurs, une Commission de Concertation et de Suivi de Site (CCSS) est instaurée. Participeront à cette commission présidée par le maire de Saint Paul., les entreprises JTP, La Grotte de la Cocalière et l'Association Païolive. Une Convention formalisant l'ensemble des accords a été signée le 11 décembre 2019 par les quatre Parties laquelle précise les modalités de fonctionnement de la CCSS et inclus la réalisation d'études naturalistes et géotechniques menées par l'Association Païolive suivant un programme quinquennal qui donnera lieu à la rédaction d'un rapport d'étude.

C'est une démarche de concertation réussie qui conjugue les contraintes économiques d'une carrière et les impératifs de préservation des patrimoines naturels. Expérience sur laquelle s'appuiera l'Association pour dialoguer avec d'autres acteurs sur Païolive-les Gras.

1-360 millions de tonnes de minéraux sont extraits annuellement en France dans 3 600 exploitations.

2- *Ecologia Mediterranea*, Revue internationale ; vol. 42 (2) - 2016- p. 51-95

# Rapport d'activité :

## 2-Faire connaître

**Accueil  
cet été  
aux  
Trois-Seigneurs**



### La climatisation naturelle



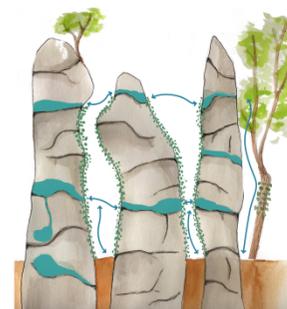
On peut dire que la forêt bénéficie ici d'une « *climatisation naturelle* »

Les grottes laissent échapper de leur profondeur des courants d'air frais qui remontent en surface et traversent le chemin.

Un cours d'eau temporaire accentue à son tour l'humidité ambiante.



L'argile, accumulée dans les dépressions entre les rochers, stocke l'humidité.



Le karst favorise la forêt par ses échanges thermiques qui humidifient les parois rocheuses et maintiennent une température tamponnée.

L'activité biologique produit de la matière organique qui s'accumule au fond des diaclases et les creuse.

Dans l'ambiance confinée des diaclases se développent des courants de convections qui remobilisent l'humidité. En été l'air frais va rester au fond et empêcher l'assèchement du sol par l'air chaud.

*Ainsi se comprennent les 3 dimensions de Païolive et leurs interactions : souterraines, aquatiques et forestières.*



# Rapport d'activité :

## 2-Faire connaître

Les 3 espèces communes de Pailolive :

- Cigale Rouge *tibicina haematodes*
- Cigale de l'Orme *ciada ornii*
- Grande Cigale Grise *lyristes plebejus*

### LES CIGALES

#### Le cycle de vie

Après une incubation variant de 1, 2 ou 3 mois, les oeufs, pondus dans des tiges de végétaux écloront en septembre-octobre. ① pour autant qu'il n'aient pas été détruits par des parasites ou des prédateurs.

Les larvules émergent et muent aussitôt. ②

Puis la larve s'enfouit sous terre pour un développement de plusieurs années. ③ (le plus souvent 4 à 5 pour la grande cigale grise)

#### Le chant

Alors que tous les autres insectes chanteurs utilisent à cette fin diverses parties du corps, les cigales possèdent un appareil voué uniquement à la production de sons.

Deux organes cymbaliques spécifiques au mâle. Cet organe est composé de deux ensembles symétriques : les cymbales ④ reliées à un muscle puissant par l'intermédiaire d'un tendon.

C'est la succession rapide de contractions musculaires brusques (300 à 900 par seconde) qui constituent le « chant » des cigales. Celui-ci résulte donc d'une mise en vibration des cymbales accentuée par une caisse de résonance interne ⑤ qui occupe la plus grande partie de l'abdomen des mâles. Ce chant est une invitation à l'accouplement.

#### La morphologie

Tout comme l'adulte, la larve possède un rostre lui permettant de perforer les racines des arbres et des arbustes, afin de se nourrir de la sève. ⑥ Au stade larvaire, la cigale est adaptée à la vie souterraine, avec des puissantes pattes antérieures fousseuses.

Au terme de sa vie souterraine la larve gagne l'air libre et grimpe sur la végétation environnante. Solidement agrippée elle y fera alors sa mue dite imaginale ⑦ pour aboutir à l'insecte parfait, c'est-à-dire apte à se reproduire et à chanter pour notre plus grand plaisir... S'il s'agit d'un mâle.

#### Le saviez vous ?

« On dit qu'avant la naissances des Muses les cigales étaient des hommes. » *Le Phèdre, Platon*

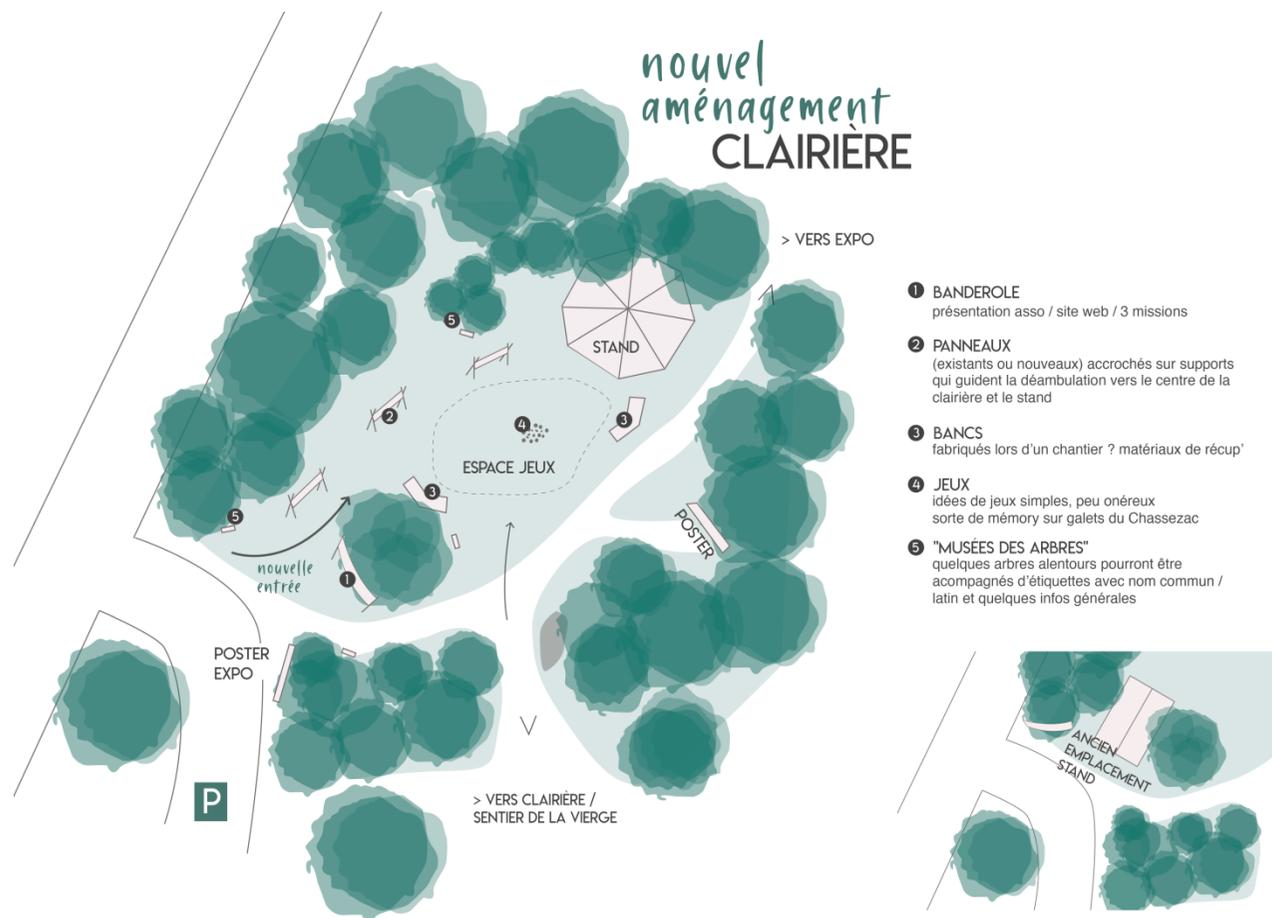
D'après un mythe raconté par Socrate, les cigales étaient, à l'origine, des hommes animés d'une passion unique : le chant. Leur entrain était tel qu'ils en oublièrent de se nourrir et moururent. Les Muses pour les honorer les transformèrent en cigales afin qu'ils chantent du premier jour au dernier. En retour les cigales annoncent aux Muses quels hommes honorent sur terre chacune d'Elles par les différents arts que ces Muses inspirent. Aujourd'hui, laquelle des Neuf Muses honorez-vous ? Sachez que les cigales le Leur feront savoir...

détails anatomiques je suis sur le dos !

② l'abdomen de ce mâle est creux, on le devine par transparence. Il sert de caisse de résonance.

# Rapport d'activité :

## 2-Faire connaître



# Rapport d'activité :

## 2-Faire connaître





# Rapport d'activité :

## 2-Faire connaître



### L'ECOCOMPLEXE DE PAÏOLIVE

en Ardèche méridionale et nord du Gard

#### RÉUNIT 5 ECOSYSTÈMES.

- Un territoire karstique d'environ 15 000 ha, habité depuis le Néolithique

### L'ASSOCIATION PAÏOLIVE

L'Association Païolive a été fondée en 2004 pour **étudier, faire connaître et protéger** l'ensemble de la zone ci-dessus. Elle a mis en valeur ses richesses géologiques, écologiques et culturelles. Elle est considérée maintenant comme un **pic de biodiversité du bassin méditerranéen** avec **plus de 5000 espèces identifiées**. (faune et flore)

Le centre appelé depuis longtemps « Bois de Païolive » connaît une forte fréquentation touristique qui le dégrade. L'Association considère qu'il lui revient **d'informer les visiteurs du Bois des richesses qu'il contient encore**. Du printemps à l'automne une exposition de plein air de 11 panneaux est à votre disposition. En outre, pendant les mois d'été un stand offrant une documentation ainsi que des jeux y est animé.

Elle vous souhaite une heureuse découverte du Bois d'où vous reviendrez enchanté.



1

#### LES MILIEUX FORESTIERS

La magie de Païolive réside en grande partie dans l'intime alliance du minéral et du végétal : des blocs calcaires et des arbres majestueux. Les reliefs rupestres ont permis la continuité de la forêt ancienne, qui se développe aujourd'hui encore plus librement. A l'abri des grands rochers, qui lui fournissent une climatisation naturelle, elle est habitée par de nombreuses espèces patrimoniales comme la Catoine bleue dont le Bois abrite la seule population d'Europe occidentale.

Photo: Laëtitia / Collège Luc B.

2

#### LES GRAS, MILIEUX OUVERTS

Les pelouses sèches, aussi nommées les Gras, sont des milieux ouverts parfois encore entretenus par des bovins. Elles recèlent de nombreuses espèces remarquables de plantes, d'insectes, de reptiles, de batraciens et d'oiseaux. En l'absence de pâturage, le chêne blanc recolonise là où le sol a été conservé.



Photo: Association Païolive / Collège Luc B.

3

#### LES MILIEUX AQUATIQUES & LES ZONES HUMIDES

Des rives du Chassezac, aux petites mares ou ruisseaux temporaires, c'est une biodiversité originale qui trouve nourriture, gîte et protection dans les zones humides. Saules et autres plantes à fleurs offrent un formidable terrain de jeu aux libellules et papillons. En étant attentif et patient, peut-être pourrez-vous observer un castor, une loutre ou un martin-pêcheur !



Photo: Association Païolive / Collège Luc B.

4

#### LES MILIEUX RUPESTRES

Les falaises et rochers calcaires sont des milieux très contraignants : sécheresse extrême, évaporation intense. Des espèces végétales se développent néanmoins. Une faune spécifique y trouve refuge : chauve-souris (mosses de Cestoni), oiseaux (faucon pèlerin, hibou grand-duc). Ces milieux ont servi de réservoir de biodiversité et sont à l'origine de la végétation actuelle des garrigues.



Photo: Laëtitia / Collège Luc B.

5

#### LES MILIEUX SOUTERRAINS

Entre les grottes affleurantes, les diaclases, les cavités et réseaux profonds, la frontière entre le souterrain et la surface est souvent indéfinissable à Païolive. Le Bois contient des centaines de cavités, grottes, avens, souvent peu profonds qui abritent des espèces endémiques d'insectes ou de crustacés. Les 24 espèces de chauve-souris présentes sur le site les fréquentent aussi.



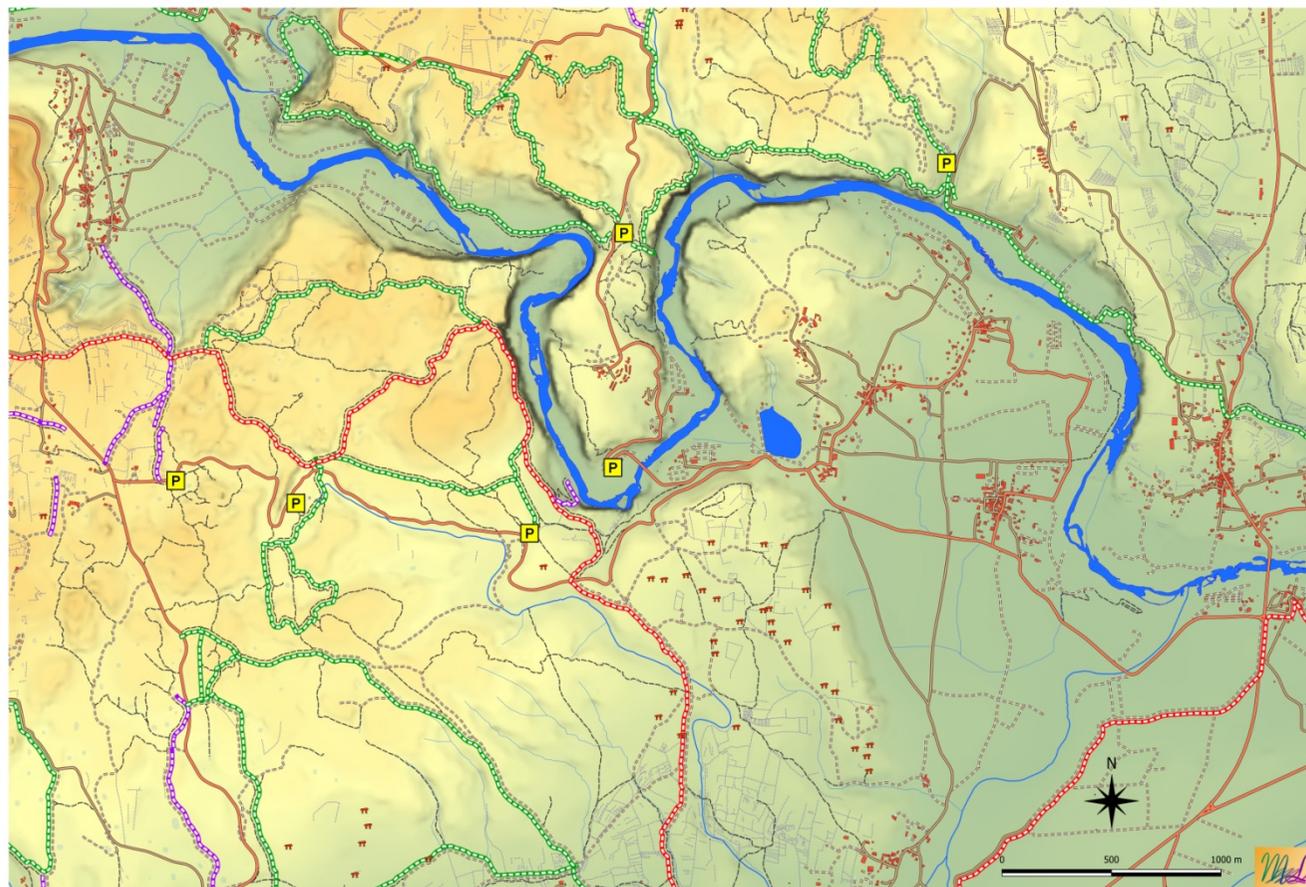
Photo: Laëtitia / Collège Luc B.

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consultez notre site internet [www.bois-de-païolive.org](http://www.bois-de-païolive.org)

# Rapport d'activité :

## 2-Faire connaître



# Rapport d'activité :

## 2-Faire connaître

### SOUS-BOIS MÉDITERRANÉEN SUR CALCAIRE

Dessin réalisé dans le cadre d'un projet sur le Bois de Païolive (Ardèche)



Dessin réalisé par Tom Joseph  
& Christophe Baudorre

### Légendes



#### PLANTES VASCULAIRES

- 1 - Buis
- 2 - Chêne pubescent
- 3 - Chêne vert
- 4 - Jeune pousse de chêne
- 5 - Fougère polypode
- 6 - Fragon petit-houx
- 7 - Garance voyageuse
- 8 - Lierre
- 9 - Ronce et Mûres
- 10 - Orchidée *Orchis pyramidal*
- 11 - Salspareille
- 12 - Sceau de Salomon

#### CHAMPIGNONS

- 13 - Amadouvier
- 14 - Bolet de Dupain
- 15 - Lactaire zoné
- 16 - Oreille de Judas
- 17 - Polypore versicolore

#### ARACHNIDE

- 18 - Araignée *Olios argelensis*

#### GASTÉROPODE & ANNÉLIDE

- 19 - Escargot
- 20 - Lombric



#### INSECTES

- 21 - Supreste du chêne
- 22 - Grand Capricorne
- 23 - Grande Cétone bleue
- 24 - Fourmis
- 25 - Larves de coléoptère
- 26 - Libellule *Symptecma fusca*
- 27 - Lucane ou Cerf-Volant

#### HERPÉTOFAUNE

- 28 - Couleuvre d'Escalape
- 29 - Salamandre tachetée

#### MAMMIFÈRES

- 30 - Blaireau d'Europe
- 31 - Cerf élaphe
- 32 - Noctule commune
- 33 - Genette
- 34 - Mulot sylvestre
- 35 - Renard roux
- 36 - Sanglier

#### OISEAUX

- 37 - Autour des palombes
- 38 - Buse variable
- 39 - Geai des chênes
- 40 - Chouette Hulotte
- 41 - Pic épeche
- 42 - Sittelle torchepot

# Rapport d'activité :

## 2-Faire connaître

### Jeu de société



Photo : LaNabe / Collège / Lou B.

LES MILIEUX FORESTIERS



Photo : Association Pédale / Collège / Lou B.

LES GRAS, MILIEUX OUVERTS



Photo : Association Pédale / Collège / Lou B.

LES MILIEUX AQUATIQUES  
& LES ZONES HUMIDES



Photo : LaNabe / Collège / Lou B.

LES MILIEUX RUPESTRES



LES MILIEUX SOUTERRAINS

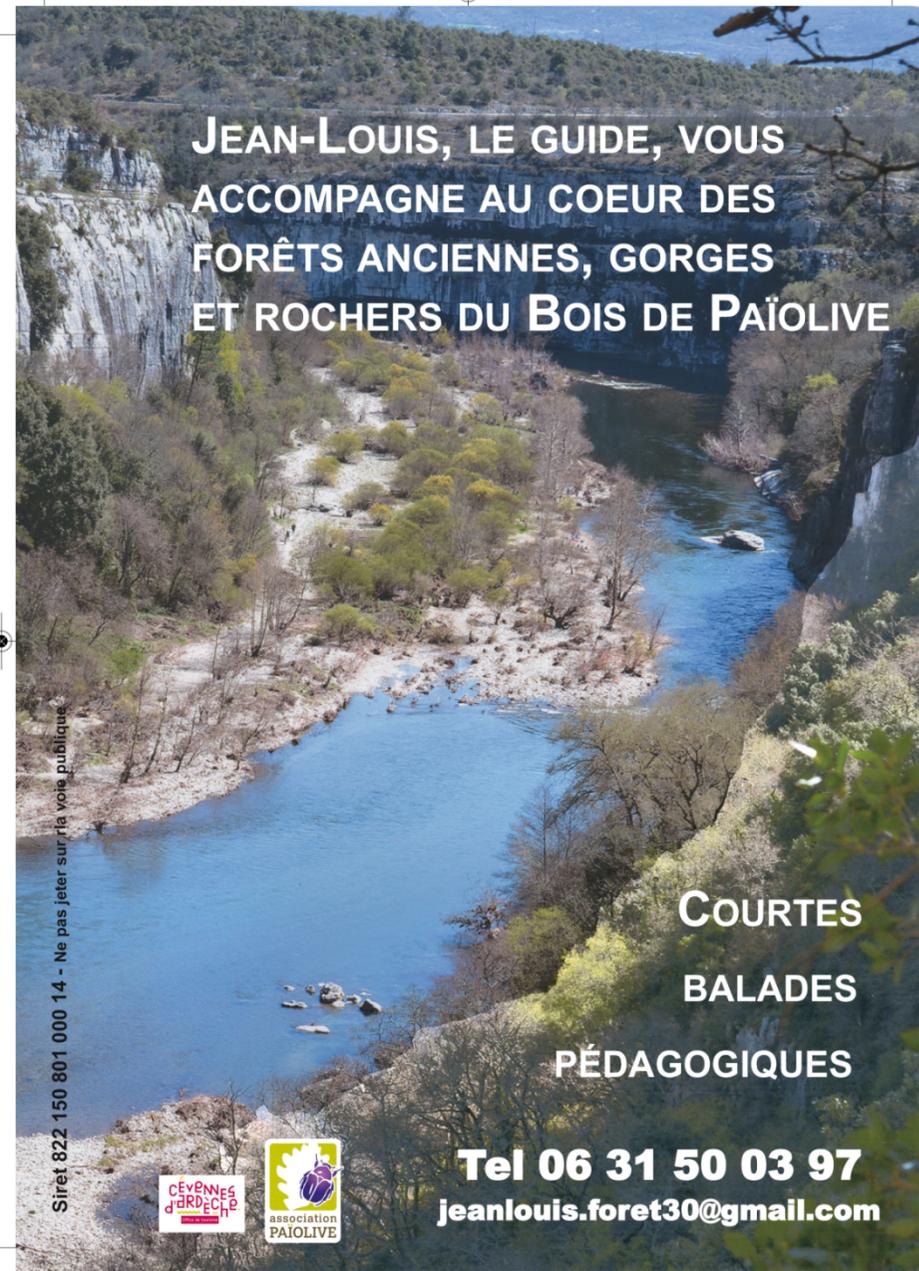


## Rapport d'activité : 2-Faire connaître

- **Participation à des évènements :**
- Salons des associations aux Vans et à Lablachère
- Journées des jardins à Labeaume
- Grotte de la Madeleine
- Fête de la Randonnée
- Slackline
- Rencontres Image et Biodiversité à Grospierres

## Rapport d'activité: 2 - Faire connaître

- Sorties par Jean-Louis Ménétrier depuis 2014.
- Cette année seulement 400 personnes (suite à une foulure ...)



**JEAN-LOUIS, LE GUIDE, VOUS  
ACCOMPAGNE AU COEUR DES  
FORÊTS ANCIENNES, GORGES  
ET ROCHERS DU BOIS DE PAÏOLIVE**

**COURTES  
BALADES  
PÉDAGOGIQUES**

**Tel 06 31 50 03 97**  
**jeanlouis.foret30@gmail.com**

Siret 822 150 801 000 14 - Ne pas jeter sur la voie publique



# Rapport d'activité : 3 - Protéger

- Indirectement par participation à des **comités divers en tant que Personne Publique Associée** : Syndicat de Rivière, Plans d'urbanisme aux Vans et sur Beaume-Drobie (ci-dessous) ainsi que sur Saint-Alban et la Communauté de communes des Gorges.
- **Natura 2000**
- Avec François Schwaab

# À propos de Natura 2000

Désignation de cinq sites  
sur l'écoComplexe :

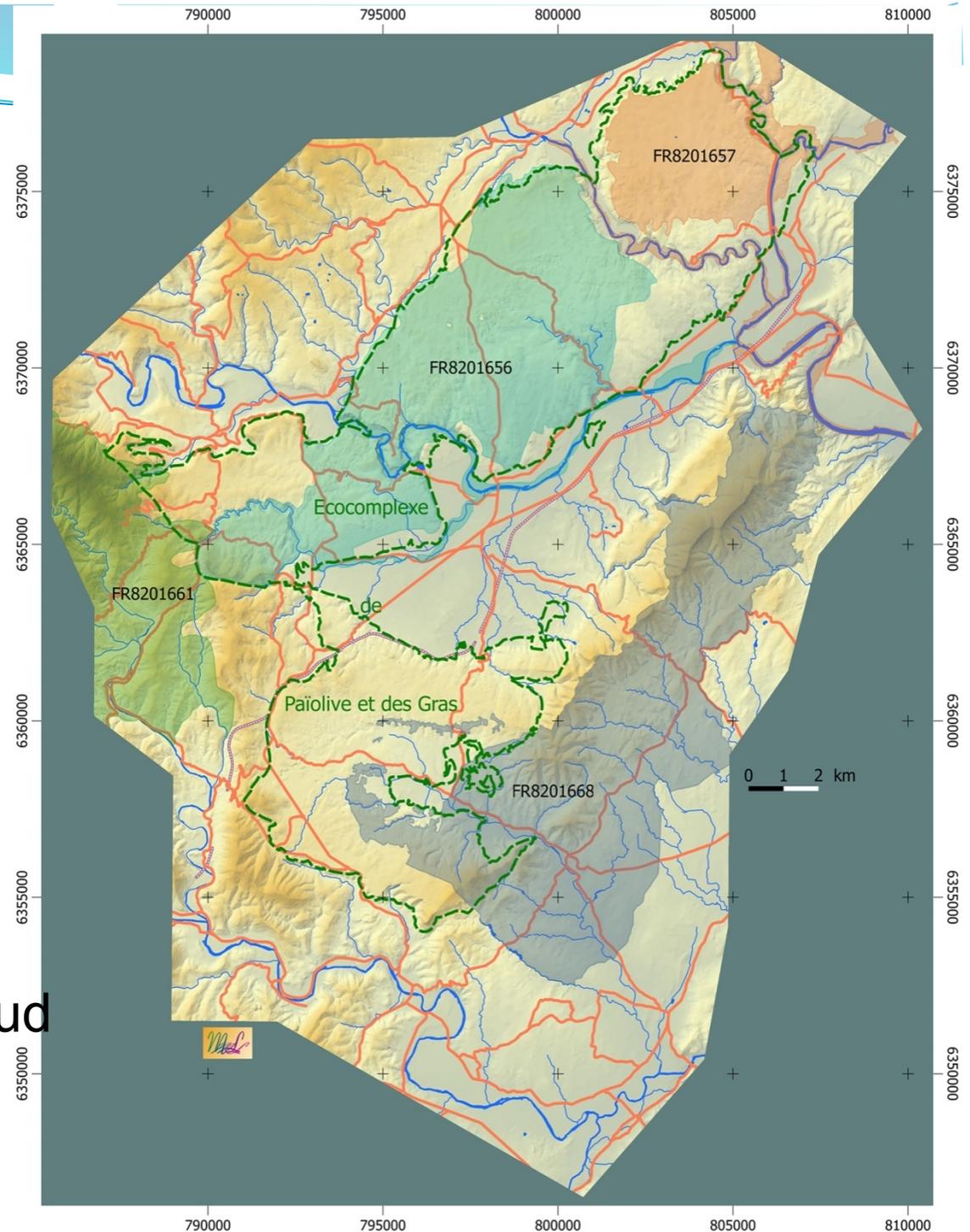
FR8201657 : MV Ardèche

FR8202007 : Beaume-  
Drobie

FR8201656 : Bois de  
Païolive

FR8201661 : Bois des  
Bartres

FR8201668 : M. de Malibaud



# À propos de Natura 2000 :

La situation actuelle :

- Comités de pilotage dirigés par les collectivités locales,
- Conjonction des logiques ENS et Natura 2000
- animateurs nommés sur des postes +/- pérennes
- Suivi scientifique et actions de la préservation : résultats positifs
- animateurs actifs sur le terrain

L'ambiance actuelle :

- Les réunions des Comités de Pilotage sont moins conflictuelles
- Les partenaires se désintéressent de la problématique de sauvegarde de la biodiversité :
  - L'absentéisme est important aux réunions des CoPil
  - Concernant les validations des révisions de périmètre, les votes des communes sont soit défavorables, soit indifférents
  - Une certaine lassitude gagne les acteurs



**PLAN LOCAL d'URBANISME (PLU)**  
**Commune des Vans**

**Association Païolive**  
l'Assemblée générale  
Samedi 1<sup>o</sup> février 2020  
Présenté par Ginés Martinez





# Rapport d'activité : 3 - Protéger

- Le POS s'appliquait jusqu'au 26-03-2017,
- prévoit que si une révision du POS n'est pas engagée avant fin 2015, le POS est caduque au 27-03-17.
- Les dispositions de la Loi ALUR prévoient qu'en l'absence de révision, le Règlement National d'Urbanisme (RNU) s'applique. Par son caractère générique, le RNU ne permet pas de **traduire les enjeux locaux**



Le projet de PLU:

- n'a été relancé que fin 2018
- adopté par le CM le 11 juillet 2019
- soumis aux observations des Personnes Publiques Associées (notamment Association Païolive), à Enquête Publique entre le 12-07-19 et le 26-11-19

Toutes les PPA et le rapport du CE se prononcent en faveur du projet « sous réserve »

Nous attendons de connaître le projet modifié tenant compte des observations des PPA, du Public et du CE lui-même

Le Maire annonce sa volonté de faire voter le PLU le 18- février afin qu'il puisse être opposable fin mars.

# Rapport d'activité : 3 - Protéger

La commune s'étend sur 3100 ha avec environ 2 700 h.

Il comporte 2 zones Natura 2 000 (Bois de Païolive et Basse vallée du Chassezac et Landes et forêts du bois des Bartres ) ce qui a rendu obligatoire de produire un rapport d'Evaluation Environnementale

Le PLU:

- doit être compatible avec les dispositions du SCoT en cours d'élaboration
- respecter un ensemble fort garni de normes supra dont la loi Montagne (secteur de Brahic)

# Prédominance des zones naturelles et en second des zones agricoles

Sigle	Zones	Surf. Ha	%
UA	Urbanisée dense et mixte, bourg les Vans	13,6	0,43%
Ua,b,c	Urbanisées dense et mixte, Naves, Brahic et Chassagne	11,4	0,36%
UB	Urbanisée densité faible à moyenne	116	3,70%
UC	Urbanisée densité faible	37,5	1,20%
UE	Equipements publics	9	0,29%
UI	Activités économiques	9,3	0,30%
Ut et g	Accueil touristique	13,5	0,43%
AU	A urbaniser, habitations	2,4	0,08%
Aui	A urbaniser, act. Éco.	1,3	0,04%
A et Ap	<b>Zone agricole, p: protégée</b>	<b>215,2</b>	<b>6,9%</b>
N	<b>Zone naturelle</b>	<b>2705</b>	<b>86,3%</b>
	Total	3134,2	100,0%

# Un large patrimoine naturel à préserver

- 2 Zones Natura 2 000
- ENS
- Réserve régionale (11 ha)
- Bois à préserver absolument, notamment : Païolive
- Réserves remarquables de biodiversité:
  - Corridors écologiques: trames vertes et bleus,
  - Zones humides
  - Des cours d'eau
- Risques (avérés) de détérioration liés notamment à la surfréquentation touristique

# Les bases du projet PLU

Le Plan Aménagement et de Développement Durable fixe les grandes orientations:

1. Modérer la consommation de l'espace naturel, agricole et forestier
2. Stopper le mitage des espaces naturels et agricoles
3. Maintenir et développer les activités économiques en centre-ville
4. Préserver les richesses naturelles mettre en valeur le patrimoine bâtie et paysager.

Les objectifs 1 et 2 sont «imposés» par les services de l'Etat qui applique les nouvelles dispositions législatives et ce d'autant plus fortement que le sud de l'Ardèche «a été un très mauvais élève »

# Données chiffrées du projet PLU

Sigle	Zones	Surf. Ha	%
UA	Urbanisée dense et mixte, bourg les Vans	13,6	0,43%
Ua,b,c	Urbanisées dense et mixte, Naves, Brahic et Chassagne	11,4	0,36%
UB	Urbanisée densité faible à moyenne	116	3,70%
UC	Urbanisée densité faible	37,5	1,20%
UE	Equipements publics	9	0,29%
UI	Activités économiques	9,3	0,30%
Ut et g	Accueil touristique	13,5	0,43%
AU	A urbaniser, habitations	2,4	0,08%
Aui	A urbaniser, act. Éco.	1,3	0,04%
A et Ap	<b>Zone agricole, p: protégée</b>	<b>215,2</b>	<b>6,9%</b>
N	<b>Zone naturelle</b>	<b>2705</b>	<b>86,3%</b>
	Total	3134,2	100,0%

# Espaces de construction

- Evolution démographique: + **0,81%/an** (Idem au SCoT sud Ardèche) d'où les besoins de **127 nouveaux logements** pour les **10 prochaines années**
- Consommations **d'espaces d'habitation** 9,3 ha soit en moyenne 13,7 l/ha avec :
  - **8,4 ha parcelles** avec un potentiel de 100 nouveaux logements en remplissant les «dents creuses» et en procédant à des divisions de parcelles
  - **0,9ha** en extension d'urbanisation en zone très proche du centre bourg.
- Espaces réservés: **11 ha**

**Soit grosso modo une prévision de consommation de 20 ha à comparer au 130 ha constructibles de l'ancien POS**

## Lignes forces des interventions de l'Asso. Païolive

- Coopération très étroite avec la FRAPNA
- Participation à toutes les réunions: CM, PPA, Public
- Plusieurs réunions en comité restreint avec le Maître d'Ouvrage
- 4 rapports au MO dont le document officiel «Observation de la PPA Païolive » déclinant les principaux axes d'intervention :
  - Réduire les consommations d'espaces
  - Arrêter de construire sur les Gras – attente en grande partie satisfaite-
    - Attention à porter aux zones sensibles,
    - En l'absence de réseaux collectifs, sols inaptes au traitement individuel des eaux usées,
  - Maîtrise du cycle de l'eau,
  - Sécurité dans les mobilités

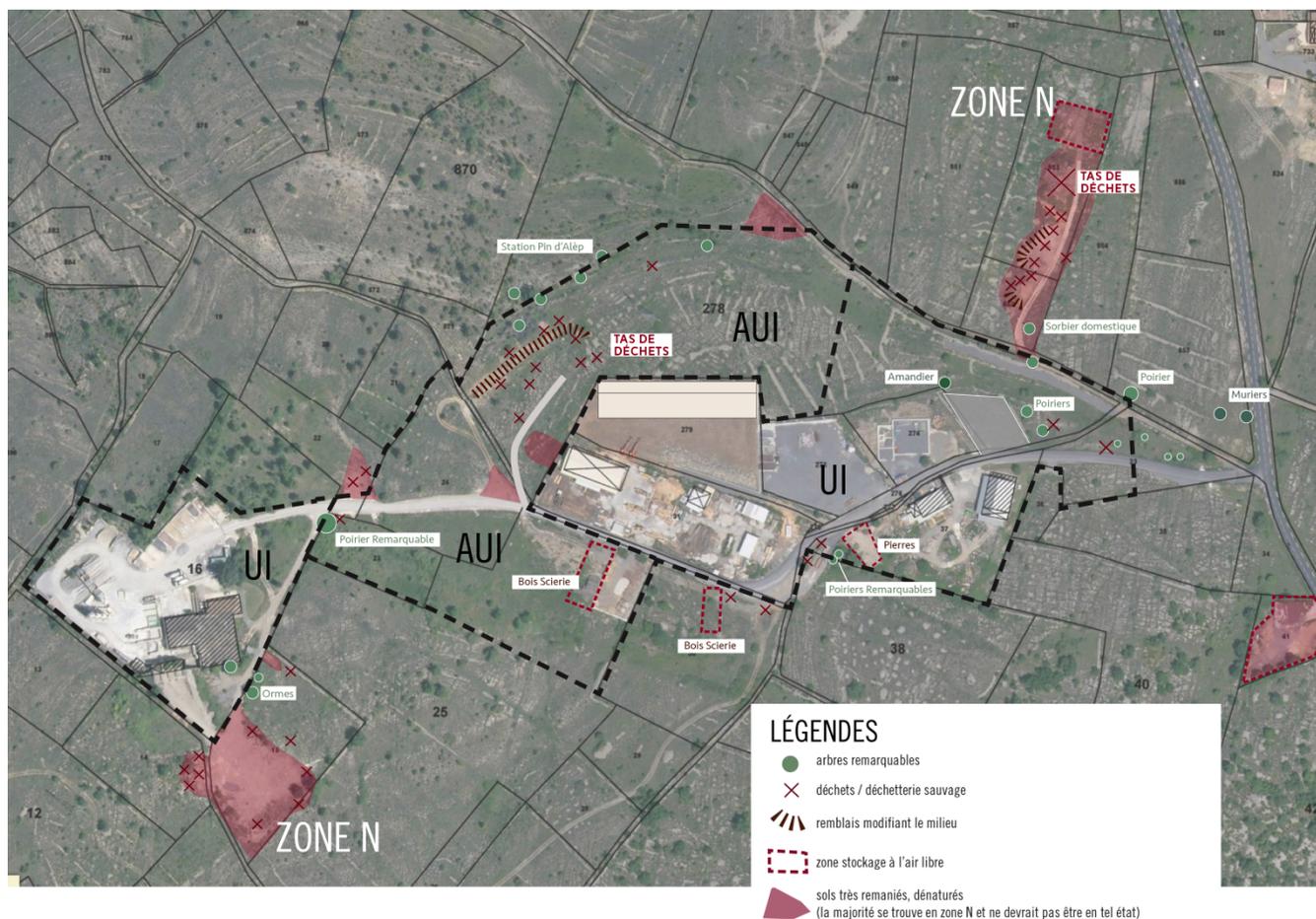
Forte attente: Adoption du PLU, car s'il n'est pas parfait, il permettra d'arrêter l'application des règles laxistes du RNU



# Rapport d'activité : 3 - Protéger

- **Berrias-Casteljau**
- Avec la Frapna : recours au Tribunal administratif en cours. Nous ne demandons pas l'annulation de tout le PLU mais un sursoir à statuer pour protéger une zone humide d'intérêt majeur et réduire l'urbanisation.
  
- **Beaume-Drobie**
- PLUi assez satisfaisant notamment pour l'ensemble des Gras mais un problème est apparu avec la ZAE du Varlet dont l'extension menace une zone N 2000 avec risques d'extension de l'artificialisation des sols
- Demande de prendre en compte l'évaluation des incidences et de restituer certains terrains à la nature. Mesures d'intégration paysagères proposées.

# Rapport d'activité : 3 - Protéger







# Rapport d'activité : 3 - Protéger

- Le rapport de l'enquête publique a recommandé de prendre en compte nos propositions mais la Communauté de Communes ne les a pas retenues, ce qui est son droit.
- Prévenus tardivement de la publication des documents, nous avons contacté la Communauté de communes et une réunion est prévue le 7 février, avant un éventuel recours gracieux, car le site présente des enjeux écologiques importants et son artificialisation risque d'être la porte ouverte à d'autres dégradations (parc photovoltaïque ....)

**HEUREUSE CONCLUSION de l'ACTION relative à la  
NOUVELLE AUTORISATION d'EXPLOITER DE LA  
CARRIÈRE A ST PAUL LE JEUNE**

**Association Païolive**  
l'Assemblée générale

Samedi 1<sup>o</sup> février 2020

Présenté par Ginés Martinez



association  
**PAÏOLIVE**



# CONTEXTE

- Une carrière exploitée depuis 1996, des blocs d'enrochement en bordure de la D 901 menant à Barjac, à hauteur de la Goule de Sauves – perte de la Claysse-
- Durant les 20 dernières années, le tonnage extrait a été modeste: quelques milliers de tonnes/an pour une autorisation permettant 20 Kt/an
- Après 20 ans d'activité, l'autorisation préfectorale devait être renouvelée sur la base d'un nouveau dossier

# Actions de l'Association Païolive

## 1

Un rapport a été rendu public cosigné avec la FRAPNA développant notamment la sensibilité du secteur:

- Des espaces protégés sur cette zone de l'éco-complexe de Païolive les Gras;
- Richesse mais aussi la fragilité des réseaux karstiques du synclinal de St André de Cruzières englobé dans une zone Natura 2 000
- Proximité se sites naturels remarquables, notamment: la grotte de la Cocalière, la Goule

# Actions de l'Association Païolive

## 2

- Mars 2018: Réunion d'information publique
- Mai 2018: Des contacts directs sont initiés avec l'entreprise exploitante JTP
- Août 2018 à novembre 2019: sous l'égide de la Maire de SPLJ et la supervision des services de l'Etat, une longue et fructueuse concertation avec l'entreprise JTP et son Conseil.

# Résultats

- Un arrêté modificatif permettant de minimiser, voire d'annuler les impacts négatifs sur l'environnement: flore, faune, réseaux souterrains,
- L'instauration d'une Commission de Concertation et de Suivi de Site (CCSS) associant les 4 parties: JTP, Mairie de SPLJ, la Grotte de la Cocalière et l'Association Païolive,
- Une définissant les relations entre les 4 Parties tout au long de l'exploitation de la carrière avec notamment:
  - Un programme des suivis naturaliste et géotechnique menés par l'A. Païolive,
  - Une aide financière versée à l'Association de 1 k€/a pour ces suivis.

# Valorisation

- Exemplarité de l'accord conciliant les contraintes économiques avec les impératifs de préservation des patrimoines
- Communiqué de presse, séance publique lors de la signature de la Convention, articles de presse
- Déclinaisons à promouvoir sur d'autres sites d'extraction légaux ou sauvages

*Signature de la convention à la Mairie de st Pal le jeune le 11 décembre 2019*



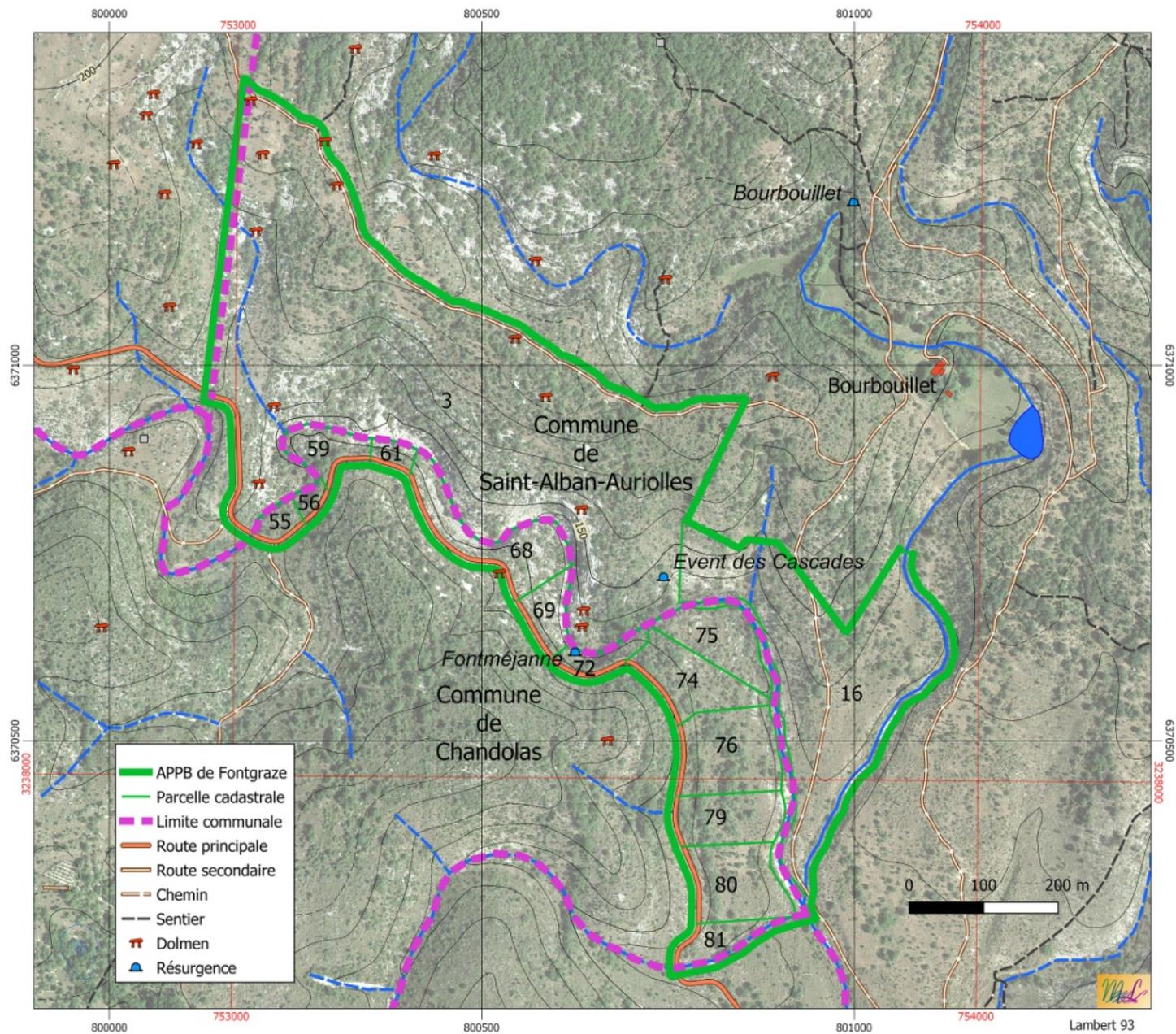


# Rapport d'activité : 3 - Protéger

- **Fontgraze (suite)**
- En concertation avec Chemins et Dolmens, le musée d'Orgnac, les Collectivités, un dispositif provisoire a été posé avant l'été pour dissuader les promeneurs de descendre dans le vallon : panneaux et clôture légère.
- Les démarches pour un APPB ont été entreprises.
- Mais les élus attendent maintenant le résultat des élections ....

# Rapport d'activité : 3 - Protéger





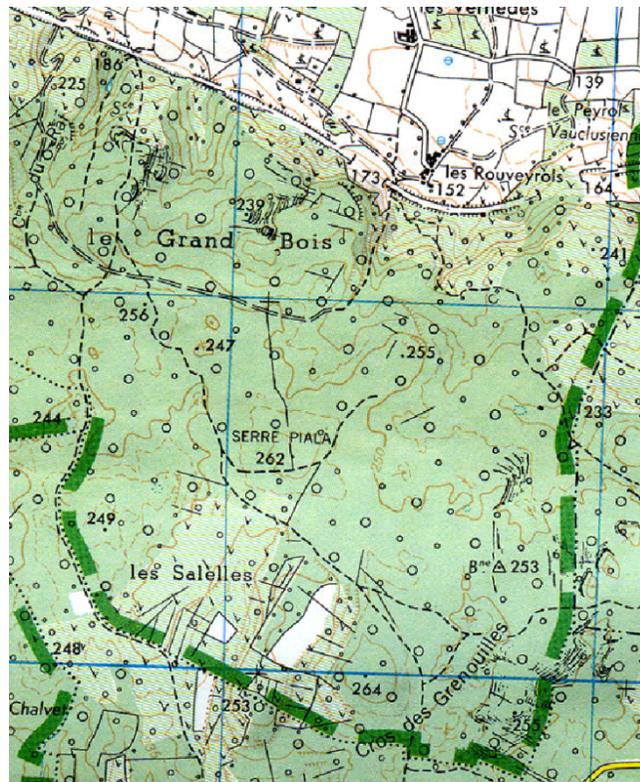


# Rapport d'activité : 3 - Protéger

- **Projet éolien sur Saint-Paul-le Jeune.**
- Abandonné pour le moment suite à des remontées d'inquiétudes. Vigilance.
  
- **Projet de Parc Photovoltaïque au sol**
- **au Serre du Varlet**
- (10 ha en zone N 2000).
- Très critiqué par la LPO, la Frapna et nous. Les services de l'Etat en matière de parcs au sol ..... Scot aussi.

# Rapport d'activité : 3 - Protéger

- **Dernier projet apparu sur Berrias-Casteljau**
- Reprise d'un projet ancien (2011).
- Depuis, l'implantation de parcs PV au sol est moins en faveur (services de l'Etat, ScoT, ...) mais il faudra être vigilant





# Rapport d'activité : 3 - Protéger

- **Grange aux Pères (suite)**
  - 1) Opérations citoyennes : une cinquantaine de participants en tout, 9 tonnes de déchets enlevés
  - 2) Pose d'une barrière décidée mais pas encore réalisée
  - 3) Avancée du projet de réhabilitation grâce à un sentier dolménique et karstique
- Mais en même temps apport permanent de nouveaux déchets et source de résistance à la dépollution du site de la part d'habitants qui l'ont pollué.
- *Dépôts sauvages de déchets - Création d'une amende forfaitaire de 1.500 euros pour le dépôt sauvage de déchets, dans le cadre de l'examen en première lecture du projet de loi anti-gaspillage. - confiscation et mise en fourrière d'un véhicule utilisé pour commettre l'infraction, - la vidéo-verbalisation de ces infractions ....*





# Rapport d'activité : 3 - Protéger

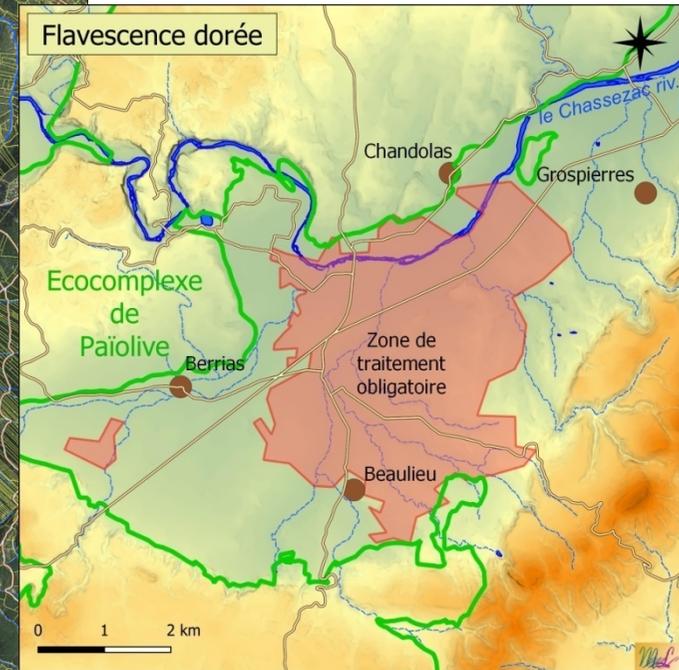
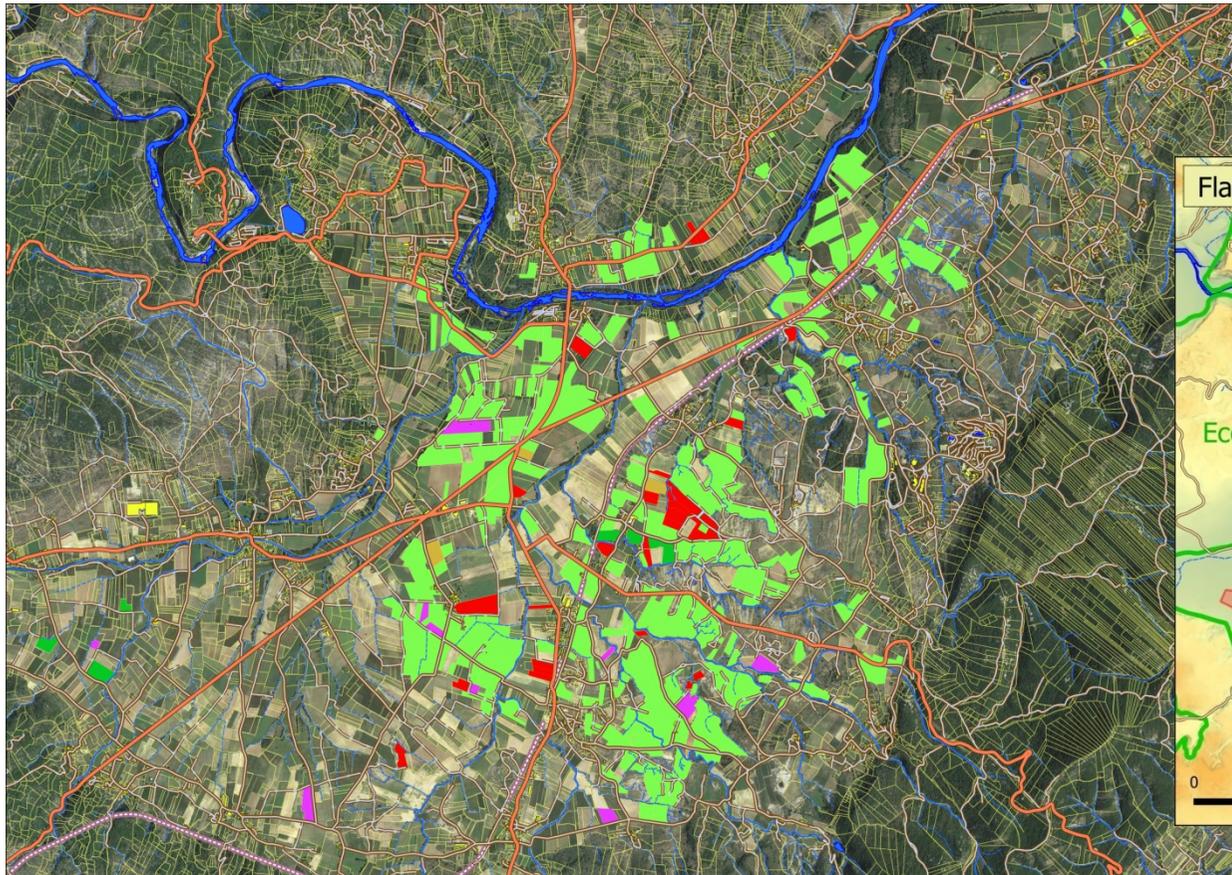


# Rapport d'activité : 3 - Protéger



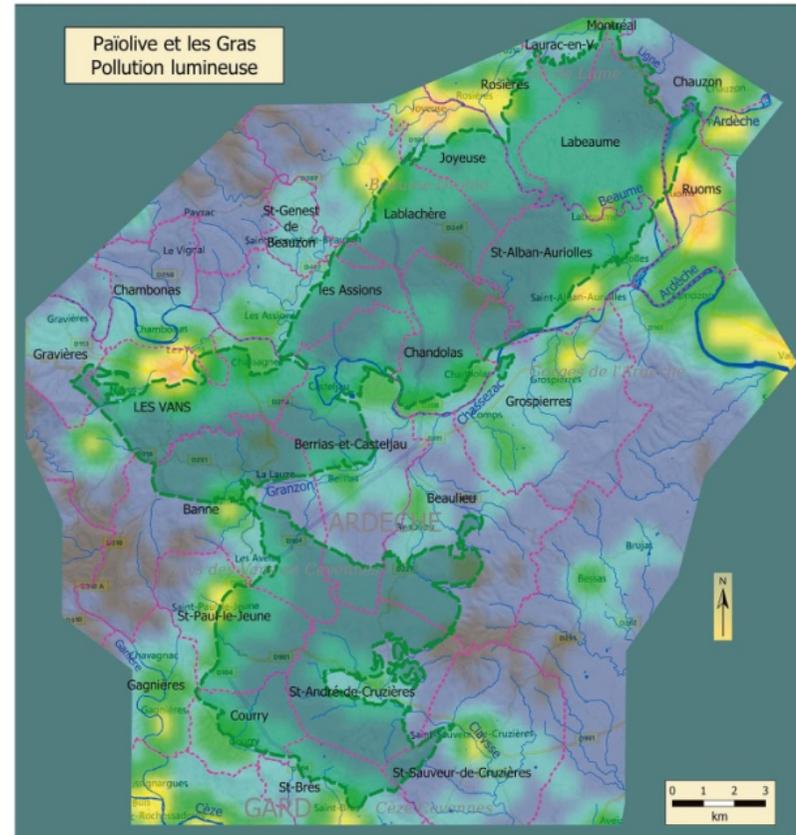
# Rapport d'activité : 3 - Protéger

- Flavescence dorée



# Rapport d'activité : 3 - Protéger

## La pollution lumineuse



Overlay legend

Radiance  $10^{-9}$  W / cm<sup>2</sup> \* sr

■ < 0,25	■ 3,00 - 6,00
■ 0,25 - 0,40	■ 6,00 - 20,0
■ 0,40 - 1,00	■ 20,0 - 40,0
■ 1,00 - 3,00	■ > 40,0

SQM(-L) mag/arcsec<sup>2</sup>

● 22,0 - 21,8	● 20,9 - 20,4
● 21,8 - 21,5	● 20,4 - 19,4
● 21,5 - 21,2	● 19,4 <
● 21,2 - 20,9	

> Support [lightpollutionmap.info](http://lightpollutionmap.info)

Cette carte superpose aux limites de l'écoComplexe les données du site "lightpollutionmap" de 2016. Ces données sont actualisées chaque année sur le site, où elles sont consultables. On peut ainsi constater qu'en 2019 la situation s'est aggravée sur certains secteurs comme la Lauze. Les zones sombres ne forment pas la majorité sur l'ensemble de la surface de l'écoComplexe. Il peut être intéressant de remarquer que les limites de l'écoComplexe coïncident parfois avec les limites des gradients de radiance.

# Rapport d'activité : 3 - Protéger

Nous avons déjà présenté ce nouveau produit commercial et les ravages qu'il entraîne sur la faune aquatique.

Une information à destination du public et des clients potentiels était urgente car une campagne de promotion de ce produit a été faite sur plusieurs médias (TV ...).



# Rapport d'activité :

## 3 - Protéger

- Une action a été testée à la Cocalière sur la partie du sentier d'interprétation qui est en zone karstique pour tenter de pallier aux inconvénients du piétinement : ravinement, destruction de la faune du sol, etc.
- Une épaisse couche de fragments de BRF de chênes blancs a été étendue sur le sol.
- Une saison après l'expérience semble concluante.
- Ce pourrait être une solution pour des sentiers surfréquentés

### Courry Païolive soigne le sentier qu'elle a créé



■ Du bois broyé a été étalé sur une partie su sentier.

Lundi 18 février, l'association Païolive était en chantier à la Cocalière avec deux volontaires en service civique dans cette structure, Manon Lesage et Louis Mertens. Christophe et Florian Bouquet ont également participé à cette journée, encadrée par le père Jean-François Holthof.

L'association Païolive a créé un sentier d'interprétation karstique sur le site, ouvert depuis plus d'un an aux visiteurs de la grotte. Une partie de ce sentier traverse des reliefs ruiniformes semblables à ceux du cœur du bois de Païolive. Sa fréquentation a des effets sur le sol : tassement, creusement, mise à nu de racines et disparition de la

faune du sol.

Des études ont été faites sur le sentier de la Vierge du bois de Païolive qui ont montré clairement la disparition de la faune du sol sur les zones piétinées. Comment empêcher ces impacts ? C'est le but de cette expérience menée sur le sentier de la Cocalière. S'inspirant de procédés tentés sur d'autres sites, elle consiste à étaler sur le sol une couche de quelques centimètres de bois de chêne local broyé. Elle doit protéger le sol du tassement, lui permettre de respirer, de maintenir ombre et humidité. Si l'expérience est concluante à la Cocalière, elle pourrait être utile pour d'autres sentiers très fréquentés de Païolive.